



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 7 novembre 2011, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont également présents jusqu'à 19h47. Mme Nicole Bouffard, trésorière, est aussi présente jusqu'à 20h11.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

420/07-11-11

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier, en reportant les items suivants à une prochaine séance :

- B.4 Demande d'un supplément par GENIVAR pour modification de plans et augmentation des travaux de surveillance lors des travaux de fondation et de pavage du stationnement du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge*
- C.8 Embauche au poste de chauffeur, opérateur et journalier.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2011
2. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2011
3. Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 165
4. Demande d'un supplément par GENIVAR pour modification de plans et augmentation des travaux de surveillance lors des travaux de fondation et de pavage du stationnement du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge - *reporté*
5. Travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur une partie de la rue L'Annonciation Nord, entre le numéro civique 1705 et le 1881 de cette rue : Approbation des comptes soumis sur le règlement numéro 179
6. Annulation d'un constat d'infraction
7. Appropriation du surplus accumulé pour les décors de Noël

#### **C Gestion administrative**

1. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

2. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération
3. Date d'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2012 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014
4. Indicateurs de gestion 2010
5. Fermeture des bureaux municipaux, des bibliothèques et du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge durant la période des Fêtes
6. Nomination d'un maire suppléant
7. Dates des séances ordinaires du Conseil de la Ville pour l'année 2012
8. Embauche au poste de chauffeur, opérateur et journalier - *reporté*
9. Lettres d'entente numéros 2009-21 et 2009-22 avec le Syndicat
10. Création d'un fonds d'investissement « Hautes-Laurentides »
11. Contrat d'emploi du directeur général
12. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 182 relatif au zonage
13. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 184 relatif au lotissement
14. Autorisation de remboursement de dépenses pour la participation aux 2<sup>es</sup> rencontres interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Demande de candidatures : Location du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Octroi de contrat

#### **E Avis de motion**

1. Avis de motion : Règlement numéro 190 sur le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement

#### **F Adoption des règlements**

1. Adoption du règlement numéro 189 adoptant un Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Rivière-Rouge

#### **G Sécurité publique**

#### **H Transport routier**

1. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2011-2012 : Subvention de 54 000,00 \$
2. Mandat à Bell pour le transfert de toron et câble de poteaux suite à leur déménagement sur la montée Bédard
3. Offre de cession à la Ville d'un chemin privé
4. Demande au ministère des Transports relative à l'installation sur la route 117 d'une lumière clignotante orange à la hauteur de l'intersection de la montée du Lac-Marsan
5. Travaux non complétés par le ministère des Transports sur la route 117 à la hauteur du chemin du 5<sup>e</sup>-Rang Nord et du chemin du 5<sup>e</sup>-Rang Sud, secteur Sainte-Véronique, pour sécuriser les lieux par des travaux de remblai et le pavage d'une voie de virage
6. Signataires des documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis par la Société de l'assurance automobile du Québec

#### **I Hygiène du milieu**

1. Budget 2012 de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge
2. Services professionnels pour analyse du bouclage et de la régularisation du débit de l'aqueduc situé au secteur sud de la Ville

#### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

#### **K Loisirs et culture**

1. Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA)
2. Comité de pilotage de la démarche de la Ville de Rivière-Rouge à titre de municipalité amie des aînés (MADA)

#### **L Divers**

1. Demande d'appuis pour la construction d'une nouvelle école secondaire sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge

#### **Période de questions du public**

#### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

421/07-11-11

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2011

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

**ADOPTÉE**

#### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et fonctionnaires présents répondent aux questions adressées par le public.

**Note : MM. Michel Robidoux, Jean-Louis Boileau et Sylvain Valiquette quittent la séance. Il est 19h47.**

### GESTION FINANCIÈRE

422/07-11-11

### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2011

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes d'octobre 2011 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 17018 à 17380) :	178 559,05 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	91 350,82 \$
Comptes courants (ch. # 111851 à 112081) :	610 925,81 \$
Total :	880 835,68 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 170.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 170 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 170.

**ADOPTÉE**

### DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2011

Les états comparatifs au 30 septembre 2011 sont déposés tels que préparés par la trésorière, Mme Nicole Bouffard.



No de résolution  
ou annotation

423/07-11-11

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### **TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 165**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 165 au montant total de 29 857,09 \$ taxes incluses (coût net de 28 551,33 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 7 novembre 2011.

**ADOPTÉE**

424/07-11-11

### **TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT SANITAIRE SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION NORD, ENTRE LE NUMÉRO CIVIQUE 1705 ET LE 1881 DE CETTE RUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 179**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 179 au montant total de 6 048,87 \$ taxes incluses (coût net de 5 783,39 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 25 octobre 2011.

**ADOPTÉE**

425/07-11-11

### **ANNULATION D'UN CONSTAT D'INFRACTION**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'annuler le constat d'infraction numéro 8790-31586 émis le 7 juin 2011, étant donné que l'original a été perdu par Postes Canada lors de sa tentative de signification et qu'il ne peut être retracé par ce dernier.

**ADOPTÉE**

426/07-11-11

### **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LES DÉCORS DE NOËL**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'approprier un montant jusqu'à un maximum de 13 000,00 \$ à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité pour acquitter le coût des décors de Noël commandés pour la Ville.

**ADOPTÉE**

### **GESTION ADMINISTRATIVE**

### **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les membres du Conseil suivants ont déposé une déclaration de leurs intérêts pécuniaires :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

427/07-11-11

Mme Déborah Bélanger, mairesse  
M. Yves Sigouin, conseiller  
M. Normand Gravel, conseiller  
M. Denis Lacasse, conseiller  
M. Normand Girouard, conseiller  
M. André Tremblay, conseiller.

### **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION**

La mairesse, Mme Déborah Bélanger, livre son rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération.

Chères Riverougeoises et  
Chers Riverougeois,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge, en conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

#### **Derniers états financiers au 31 décembre 2010**

Les états financiers 2010 ont été vérifiés par la firme Amyot Gélinas. Les auditeurs n'ont émis aucune restriction et indiquent que les états financiers produits présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2010, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier de la Ville de Rivière-Rouge (Ville centrale) indique un surplus de 397 660 \$. Des revenus plus élevés sont à la source de ce résultat, notamment en transferts gouvernementaux (en lieu de taxes, redevances de collecte sélective et expropriation).

Suite à ce résultat, le surplus accumulé non affecté s'établit au 31 décembre 2010 à 465 801 \$. De ce surplus, une grande partie est réservée pour l'exercice financier 2012 afin de maintenir l'effort fiscal des contribuables à un niveau raisonnable et un montant supplémentaire de 100 000 \$ fut affecté à la réfection de chemins et trottoirs.

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, un surplus de 34 871 \$ fut réalisé pendant l'exercice financier 2010, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à 70 949 \$.

#### **Derniers programmes triennaux d'immobilisations**

De façon non exhaustive, les acquisitions ou les projets suivants ont été réalisés :

##### Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- ❖ Pompes portatives avec équipements pour deux secteurs

##### Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- ❖ Achèvement des travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
- ❖ Agrandissement du garage municipal et construction d'un entrepôt dans le secteur Sainte-Véronique
- ❖ Achat d'une nacelle et d'une déchiqueteuse
- ❖ Installation de bancs, de poubelles et de bacs mixtes
- ❖ Réfection de trottoirs dans le centre-ville
- ❖ Travaux de réfection sur une partie de la montée du Lac-Lanthier.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

Dans les autres réalisations, notons entre autres le retour de la Fête champêtre, l'adoption des règlements d'urbanisme, la réalisation de la nouvelle carte routière et la gratuité des activités récréatives, telles les heures de bain libre et de patinage libre.

#### Indications préliminaires pour l'exercice 2011

De façon prudente, nous pouvons anticiper de terminer l'exercice financier 2011 au niveau de la Ville et de l'Agglomération en équilibre budgétaire.

#### Rémunération et allocations de dépenses

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit. Pour 2011, celles-ci se détaillent comme suit :

		<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
Maire :	par année	39 751.00 \$	14 951.00 \$
Conseiller :	par année	12 156.00 \$	6 078.00 \$
Maire suppléant :	par mois	338.00 \$	169.00 \$

#### Provenant des organismes mandataires ou supramunicipaux (mensuellement ou par réunion)

<u>Organismes</u>	<u>Fonction / comité</u>	<u>Jeton de présence</u>	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation de dépenses</u>
<i>Maire</i>				
MRC d'Antoine-Labelle	Préfet suppléant		749.90 \$	
	Conseil d'administration	143.80 \$		
	Conseil des maires	230.08 \$		
	Conférence régionale des élus (CRÉ)	253.00 \$		
	Commission des Ressources naturelles et du Territoire des Laurentides (CRNTL)	204.00 \$		
RIDR	Comité	80.00 \$		
<i>Conseiller</i>				
RIDR	Comité de vigilance	80.00 \$		
MRC d'Antoine-Labelle	Délégué sur le Comité aviseur local de la Rouge Matawin		72.00 \$	36.00 \$
MRC d'Antoine-Labelle	Délégué à la Table d'harmonisation Parc national du Mont-Tremblant		72.00 \$	36.00 \$
	Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSPBL)	76.95 \$		

#### Liste des contrats

Tel que requis par la Loi, je dépose au bureau du greffier pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### **Orientations générales des budgets 2012 et des prochains programmes triennaux d'immobilisations**

Bien que nous désirons continuer à maintenir un niveau de taxation équitable, il n'en demeure pas moins que la préparation des budgets 2012 devra faire l'objet d'une analyse rigoureuse des besoins afin d'atteindre nos objectifs.

Nous savons déjà que nous devons composer avec une augmentation des coûts au niveau de la masse salariale, de l'électricité, de la gestion des matières résiduelles et d'autres dépenses qui demeurent incompressibles. De plus en plus, les exigences gouvernementales de toutes sortes alourdissent nos budgets. On n'a qu'à penser au schéma de couverture de risques en incendie, aux redditions de comptes exigées, à la politique de l'eau, aux normes comptables en perpétuels changements. Les municipalités ne peuvent plus éponger les coûts de toutes ces exigences sans qu'il y ait des répercussions sur le compte de taxes.

Nous cherchons constamment des nouvelles sources de revenus par le biais de subvention et des moyens d'accroître notre richesse foncière.

Nous prévoyons prioriser les projets suivants :

- ❖ Réalisation de la politique familiale
- ❖ Mise en place d'un comité pour la construction de logements pour aînés
- ❖ Adoption d'un règlement favorisant le développement résidentiel
- ❖ Ajout d'une station de surpression pour l'eau potable
- ❖ Améliorations du réseau routier
- ❖ Adoption de notre Plan vert
- ❖ Création du Parc régional du réservoir Kiamika
- ❖ Affichage directionnel et autres suite à la réalisation de la voie de contournement
- ❖ Participation à un comité en vue d'obtenir la construction d'une nouvelle école secondaire afin de maintenir et d'attirer les familles dans la MRC d'Antoine-Labelle.

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2012 dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à assister à la présentation des budgets 2012 (Agglomération et Ville), le 19 décembre prochain à compter de 19 heures.

**Déborah Bélanger, mairesse;**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De publier le présent rapport dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

**ADOPTÉE**

428/07-11-11

**DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2012, 2013 ET 2014**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De fixer la date d'adoption des prévisions budgétaires 2012 et du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Rivière-Rouge pour les années 2012, 2013 et 2014 au 19 décembre 2011 à 19h30.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

**Note : Mme Nicole Bouffard quitte la séance. Il est 20h11.**

429/07-11-11

### **INDICATEURS DE GESTION 2010**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'accepter, pour dépôt, le document intitulé « Indicateurs de gestion 2010 » tel que préparé par la trésorière, Mme Nicole Bouffard, et transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en date du 30 septembre 2011.

**ADOPTÉE**

430/07-11-11

### **FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX, DES BIBLIOTHÈQUES ET DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que les bureaux municipaux de l'Hôtel de Ville, secteurs L'Annonciation et Sainte-Véronique, ainsi que le Service d'urbanisme, soient fermés du 24 décembre 2011 au 4 janvier 2012 inclusivement.

Que la bibliothèque du secteur L'Annonciation/Marchand et la bibliothèque du secteur Sainte-Véronique soient fermées du 24 décembre au 26 décembre 2011 inclusivement et du 31 décembre 2011 jusqu'au 2 janvier 2012 inclusivement.

Que le Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) soit fermé les 24, 25 et 31 décembre 2011 ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**ADOPTÉE**

431/07-11-11

### **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des conseillers suivants en tant que maire suppléant de la Ville de Rivière-Rouge, qui agiront pour la Ville et pour l'Agglomération :

- M. Yves Sigouin, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2011
- M. Normand Gravel, du 1<sup>er</sup> janvier au 29 février 2012
- M. Denis Lacasse, du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2012
- Mme Diane Gargantini, du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2012
- M. Normand Girouard, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2012
- M. André Tremblay, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2012
- M. Yves Sigouin, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2012.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

Que les conseillers désignés comme maire suppléant deviennent les premiers signataires des chèques, effets et autres documents de la Ville à la Caisse Desjardins de la Rouge en l'absence de la mairesse Mme Déborah Bélanger, pendant les périodes décrites ci-dessus, attendu que tous les membres du Conseil sont habilités à signer lesdits chèques en cas d'urgence.

### ADOPTÉE

432/07-11-11

Modifiée par la  
résolution numéro  
074/06-02-12

Modifiée par la  
résolution numéro  
326/06-08-12

### DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De fixer, conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012 mentionnant le jour et l'heure du début de chacune.

Qu'ainsi les séances ordinaires du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge auront lieu à 19h30 :

- lundi le 16 janvier 2012
- lundi le 6 février 2012
- lundi le 5 mars 2012
- lundi le 2 avril 2012
- lundi le 7 mai 2012
- lundi le 4 juin 2012
- mardi le 3 juillet 2012
- lundi le 6 août 2012
- mardi le 4 septembre 2012
- lundi le 1<sup>er</sup> octobre 2012
- lundi le 5 novembre 2012
- lundi le 3 décembre 2012

à la salle du Conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans l'édition locale du journal L'Information du Nord.

### ADOPTÉE

433/07-11-11

### LETTRES D'ENTENTE NUMÉROS 2009-21 et 2009-22 AVEC LE SYNDICAT

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'entériner la conclusion des lettres d'entente numéros 2009-21 et 2009-22 intervenues avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2867, telles lettres d'entente dûment signées par la mairesse et le directeur général, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

434/07-11-11

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### CRÉATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT « HAUTES-LAURENTIDES »

**ATTENDU** que la MRC d'Antoine-Labelle est en faveur de la création d'un Fonds d'investissement;

**ATTENDU** que la MRC d'Antoine-Labelle préconise le respect des rôles et des mandats des organismes impliqués;

**ATTENDU** que, selon les documents déposés et les discussions entre la MRC d'Antoine-Labelle et la Société de développement en transport avancé des Hautes-Laurentides (SDTAHL), quelques cinq partenaires ont été identifiés pour la constitution de ce Fonds, soient : la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) d'Antoine-Labelle, le Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle, les Caisses Desjardins de la Lièvre et de la Rouge, des investisseurs privés et la MRC d'Antoine-Labelle;

**ATTENDU** que la MRC d'Antoine-Labelle confirme le rôle du CLD d'Antoine-Labelle comme organisme mandataire de la MRC pour le développement économique;

**ATTENDU** que la Ville de Rivière-Rouge est favorable à l'émergence d'un tel Fonds d'investissement qui ne peut avoir que des effets bénéfiques non seulement sur le développement économique de l'ensemble du territoire couvert par la MRC d'Antoine-Labelle mais également sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge et de faire de ces territoires des pôles d'attraction pour les investisseurs;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge énonce son intention de participer au Fonds d'investissement pour une somme de 13 278,00 \$ étalée sur trois (3) ans, soit 4 426,00 \$ par année.

Que cette somme soit prélevée selon une formule mixte auprès des municipalités participantes, à savoir la richesse foncière et la population dont l'année de référence est 2011.

Que cette somme soit conservée dans une réserve dédiée à l'investissement, à la MRC d'Antoine-Labelle, et que les modalités d'attribution soient établies ultérieurement.

#### **ADOPTÉE**

435/07-11-11

### CONTRAT D'EMPLOI DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**CONSIDÉRANT** qu'il était prévu au contrat d'emploi précédent du directeur général que ses conditions de travail seraient renégociées en novembre 2011;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal et le directeur général se sont entendus sur le nouveau contrat d'emploi de ce dernier;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, le nouveau contrat d'emploi du directeur général.

#### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

436/07-11-11

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### **DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 182 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat du greffier concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 182 intitulé « Règlement relatif au zonage » tenue le 2 novembre 2011, lequel se résume comme suit :

- |  |       |
|--|-------|
| - personnes habiles à voter :                                      | 5 438 |
| - nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire : | 500   |
| - nombre de demandes faites :                                      | 0     |

Par conséquent le règlement numéro 182 intitulé « Règlement relatif au zonage » a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 2 novembre 2011.

**ADOPTÉE**

437/07-11-11

### **DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 184 RELATIF AU LOTISSEMENT**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat du greffier concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 184 intitulé « Règlement relatif au lotissement » tenue le 2 novembre 2011, lequel se résume comme suit :

- |  |       |
|--|-------|
| - personnes habiles à voter :                                      | 5 438 |
| - nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire : | 500   |
| - nombre de demandes faites :                                      | 0     |

Par conséquent le règlement numéro 184 intitulé « Règlement relatif au lotissement » a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 2 novembre 2011.

**ADOPTÉE**

438/07-11-11

### **AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES POUR LA PARTICIPATION AUX 2<sup>ES</sup> RENCONTRES INTERRÉGIONALES SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le remboursement de dépenses reliées à l'hébergement et aux repas encourus à M. le conseiller André Tremblay suite à sa participation aux deuxièmes rencontres interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires organisées par le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, l'organisme Réunir Réussir (R<sup>2</sup>) et la Chaire UQAC – Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ) les 19 et 20 octobre 2011 à Québec, tel remboursement devant être effectué sur présentation de pièces justificatives, conformément à la politique de remboursement des frais de congrès, colloques et autres en vigueur à la Ville.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

**439/07-11-11**

Remplacée par la  
résolution numéro  
467/05-12-11

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### **CONTRAT ET APPEL D'OFFRES**

#### **DEMANDE DE CANDIDATURES : LOCATION DU RESTAURANT ET DU BAR AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'attribuer le contrat de location du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge en faveur de la meilleure candidature, soit celle de M. Nicolas Bégin, pour la période du 15 novembre 2011 au 31 juillet 2012, moyennant un loyer mensuel de 525,00 \$ par mois plus les taxes applicables, sauf pour la période du 15 novembre 2011 au 30 novembre 2011 inclusivement le loyer pour cette période devant être de 262,65 \$ plus les taxes applicables, conformément aux documents de candidatures préparés par la Ville et ceux complétés et déposés par M. Nicolas Bégin.

Que seulement la moitié des loyers déterminés ci-dessus soient exigibles tant que M. Bégin n'aura pas obtenu le permis d'alcool requis pour l'opération du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge.

### **ADOPTÉE**

### **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 190 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT**

M. le conseiller Normand Girouard donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 190 sur le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement.

### **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

**440/07-11-11**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 189 ADOPTANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE**

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller André Tremblay, lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 3 octobre 2011;

**CONSIDÉRANT QU'** une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du Conseil municipal plus de deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet du règlement, sa portée, son coût et, le cas échéant, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par le greffier;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le « Règlement numéro 189 adoptant un Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Rivière-Rouge ».

### **ADOPTÉE**

**Le texte intégral du règlement numéro 189 adoptant un Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Rivière-Rouge est reproduit au livre des règlements.**

### **TRANSPORT ROUTIER**

441/07-11-11

### **PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2011-2012 : SUBVENTION DE 54 000,00 \$**

**CONSIDÉRANT** que des travaux de réfection de chemins ont été réalisés sur les chemins Fex, du Lac-Jaune, du Lac-Kiamika et du Lac-Lanthier pour un montant de 54 447,39 \$;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins Fex, du Lac-Jaune, du Lac-Kiamika et du Lac-Lanthier pour un montant subventionné de 54 000,00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur des routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

### **ADOPTÉE**

442/07-11-11

### **MANDAT À BELL POUR LE TRANSFERT DE TORON ET CÂBLE DE POTEAUX SUITE À LEUR DÉMÉNAGEMENT SUR LA MONTÉE BÉDARD**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater Bell pour le transfert de toron et câble de poteaux suite à leur déménagement sur la montée Bédard et d'acquitter, pour ces travaux, le montant de 2 291,55 \$.

D'autoriser le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville, le document d'engagement intitulé « Consentement travaux sur commande » soumis par cette entreprise de télécommunication.

### **ADOPTÉE**

443/07-11-11

### **OFFRE DE CESSION À LA VILLE D'UN CHEMIN PRIVÉ**

**CONSIDÉRANT** que M. Don Kerr a offert à la Ville de faire l'acquisition d'un chemin privé situé au Petit lac Noir en vertu d'une correspondance du 20 octobre 2011;

**CONSIDÉRANT** que ce chemin ne serait pas conforme aux normes applicables à la Ville si celle-ci en devenait propriétaire;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'informer M. Don Kerr que la Ville ne fera pas l'acquisition d'un chemin privé situé au Petit lac Noir mais qu'elle est disposée à réévaluer sa position si ce chemin devient conforme aux normes régissant la Ville en cette matière.

### ADOPTÉE

444/07-11-11

#### DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS RELATIVE À L'INSTALLATION SUR LA ROUTE 117 D'UNE LUMIÈRE CLIGNOTANTE ORANGE À LA HAUTEUR DE L'INTERSECTION DE LA MONTÉE DU LAC-MARSAN

**ATTENDU** que l'intersection de la montée du Lac-Marsan et de la route 117 est située à l'issue d'une courbe prononcée de la route 117 du côté Nord;

**ATTENDU** que cette situation est problématique voire même dangereuse pour ceux qui, à cet endroit, cherchent à s'engager d'un côté ou de l'autre de la route 117 à partir de la montée du Lac-Marsan;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation d'une lumière clignotante orange afin d'aviser les automobilistes circulant sur la route 117 qu'ils approchent de l'intersection de la montée du Lac-Marsan et de la route 117 et qu'ils doivent redoubler de prudence.

### ADOPTÉE

445/07-11-11

#### TRAVAUX NON COMPLÉTÉS PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS SUR LA ROUTE 117 À LA HAUTEUR DU CHEMIN DU 5<sup>E</sup>-RANG NORD ET DU CHEMIN DU 5<sup>E</sup>-RANG SUD, SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE, POUR SÉCURISER LES LIEUX PAR DES TRAVAUX DE REMBLAI ET LE PAVAGE D'UNE VOIE DE VIRAGE

**ATTENDU** que le ministère des Transports du Québec, dans son échéancier de travail, devait compléter cette année les travaux de remblai et le pavage d'une voie de virage sur la route 117 à la hauteur du chemin du 5<sup>e</sup>-Rang Nord et du chemin du 5<sup>e</sup>-Rang Sud, dans le secteur Sainte-Véronique;

**ATTENDU** que ces travaux sont nécessaires pour sécuriser les lieux compte tenu de l'affluence de circulation dans cette section de la route 117;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec de réaliser les travaux de remblai et le pavage d'une voie de virage sur la route 117 à la hauteur du chemin du 5<sup>e</sup>-Rang Nord et du chemin du 5<sup>e</sup>-Rang Sud dans les échéanciers initiaux.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

**446/07-11-11**

Remplacée par la  
résolution numéro  
233/04-06-12

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

### **SIGNATAIRES DES DOCUMENTS RELATIFS AU PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF REQUIS PAR LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que M. Sylvain Labelle, ou en son absence M. André Meilleur, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis par la Société de l'assurance automobile du Québec.

**ADOPTÉE**

### **HYGIÈNE DE MILIEU**

**447/07-11-11**

### **BUDGET 2012 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'enfouissement des déchets présentées par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge pour l'exercice financier couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 au montant total, en recettes et en dépenses, de quatre millions soixante-sept mille six cent cinquante dollars et cinquante-et-un cents (4 067 650,51 \$), ce qui représente un coût à la tonne métrique de 75,48 \$, plus 20,60 \$ la tonne pour la redevance exigible par le ministère de l'Environnement et 1,846 \$ la tonne pour la compensation exigible par la Ville de Rivière-Rouge ainsi que toutes les dépenses d'opération et de traitement des recyclables, incluant le transport des recyclables au centre de tri de Lachute.

**ADOPTÉE**

**448/07-11-11**

### **SERVICES PROFESSIONNELS POUR ANALYSE DU BOUCLAGE ET DE LA RÉGULARISATION DU DÉBIT DE L'AQUEDUC SITUÉ AU SECTEUR SUD DE LA VILLE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De confier un mandat de services professionnels à la firme GENIVAR, Société en commandite, ingénieurs-conseils, pour l'analyse du bouclage et de la régularisation du débit de l'aqueduc municipal situé dans le secteur Sud de la Ville, pour un montant maximum de 19 250,00 \$ plus les taxes applicables, conformément à la proposition de cette entreprise du 7 octobre 2011.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS ET CULTURE**

**449/07-11-11**

### **PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PIOM-MADA)**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

D'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture à présenter et à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tout projet visant la mise en place de trottoirs ou leur prolongement à l'intérieur des limites de la Ville dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-municipalités - municipalités amie des aînés (PIQM-MADA).

De préciser que le projet proposé est autorisé par le Conseil municipal et que la Ville de Rivière-Rouge s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

### ADOPTÉE

450/07-11-11

#### **COMITÉ DE PILOTAGE DE LA DÉMARCHE DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE À TITRE DE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mettre en place un Comité de pilotage de la démarche de la Ville de Rivière-Rouge à titre de municipalité amie des aînés (MADA) composé des personnes suivantes :

- M. le conseiller Yves Sigouin,
- M. le conseiller André Tremblay,
- Mme la conseillère Diane Gargantini (responsable du Comité),
- M. Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture (personne-ressource auprès du Comité).

### ADOPTÉE

451/07-11-11

#### **DEMANDE D'APPUI POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE SECONDAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE**

**CONSIDÉRANT** que la Ville considère que l'absence d'une école secondaire couvrant tous les niveaux sur le territoire de la Rouge augmente la difficulté de réussite pour les jeunes qui ont à voyager et contribue au décrochage scolaire pour les étudiants qui arrivent à ce niveau;

**CONSIDÉRANT** que la Ville veut encourager la persévérance scolaire;

**CONSIDÉRANT** que la Ville veut inciter les jeunes à demeurer dans leur milieu en créant un sentiment d'appartenance;

**CONSIDÉRANT** que la construction d'une école exclusivement réservée à la clientèle du secondaire de niveau 1 à 5 rencontrerait ces objectifs, en encourageant les nouvelles familles à s'installer dans la Vallée de la Rouge, ce qui profiterait à toutes les municipalités de notre région;

**CONSIDÉRANT** que l'école actuelle est située en zone inondable et héberge à la fois les élèves du niveau primaire et secondaire (1 à 3) alors que cette formule n'est nulle part utilisée ailleurs dans la province, la pratique démontrant qu'il y a à l'évidence une différence importante des intérêts des élèves du primaire par rapport à ceux des adolescents qui fréquentent le secondaire;

**CONSIDÉRANT** que la Ville, de concert avec la MRC d'Antoine-Labelle, travaille actuellement sur différents projets d'envergure et qu'il serait souhaitable d'avoir une école secondaire qui favorise des créneaux de formation visant les besoins futurs de notre région;





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2011

**CONSIDÉRANT** que l'absence d'une école couvrant tous les niveaux du secondaire amène un transfert anormal de plusieurs étudiants qui veulent demeurer dans leur milieu, vers le Centre L'Impact (éducation aux adultes);

**CONSIDÉRANT** qu'une action concertée des municipalités de L'Ascension, Lac-Saguay, La Macaza et Nomingue est essentielle à la réalisation de ce projet;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge demande l'appui des municipalités de L'Ascension, Lac-Saguay, La Macaza et Nomingue pour la réalisation de la construction d'une école secondaire à Rivière-Rouge couvrant tous les niveaux d'enseignement, incluant des programmes particuliers et des concentrations selon les besoins de la région.

Que la Ville de Rivière-Rouge donne un support administratif au Comité qui travaillera à la mise en œuvre de ce projet.

### **ADOPTÉE**

#### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et le directeur général répondent aux questions adressées par le public.

452/07-11-11

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h10.

### **ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LE GREFFIER**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Pierre St-Onge**